



MAISON DE LA NATURE NEUCHATELOISE A Champ-du-Moulin

Procès-verbal de l'assemblée générale Du 30 juin 2022 à 18h30 - La Noctule à Champ-du-Moulin.

Présidence : M. Frédéric Cuche, président

Présences : 25 membres présents,

23 membres excusés, le président mentionne les noms des personnes excusées.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021
2. Rapport du président pour l'exercice 2021
3. Rapport du service des bâtiments de l'État
4. Comptes 2021
 - a) Association de la Maison de la Nature
 - b) Maison Rousseau
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Discussion et décharge au comité pour sa gestion (rapports, comptes – vote)
7. Nomination du comité pour 3 ans (vote)
8. Nomination du/de la président-e (vote)
9. Nomination des vérificatrices et vérificateurs des comptes (vote)
10. Nomination d'un-e suppléant-e vérificatrice ou vérificateur des comptes
11. Budget 2023
12. Activités 2023 en cours
13. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été accepté.

2. Rapport du président

M. Frédéric Cuche, président, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents, il remercie les différentes personnes investies dans l'association, en particulier, les membres du comité et la famille Gobert pour son accueil parfait, les membres qui organisent la future exposition « Faune qui peut », le caissier Pierre-Yves, les accueillants de la Morille, le groupe responsable des expositions, les guides de la grotte de Cotencher, les animateurs et animatrices de la Noctule, Daniel Henry le webmaster et tous les membres de l'AMNN.

Il faudrait plus de personnes pour s'occuper de La Morille. Les personnes reçoivent CHF 110.- par jour.

Maison Rousseau

On peut confirmer que les nouveaux responsables donnent entière satisfaction.

Un réaménagement pour faire un feu a été déplacé dans le verger. Plusieurs travaux internes ont été faits, peinture, cabine de douche, entretien des douches. Le plus gros investissement est l'achat d'un four.

Après la période covid, les locations repartent.

Un PowerPoint est présenté et donne une bonne idée de l'entretien de la maison.

Cotencher

214 personnes ont visité la grotte de Cotencher en 2021, principalement des écoles.

On est à la fin de l'aventure du Projet Cotencher réalisé avec la collaboration de l'OPAN et le soutien des fondations. Le but était de pouvoir ajouter ce sujet à nos activités et visites. Nous voulions que la grotte soit réhabilitée pour y accéder. C'est une belle réussite.

L'AMNN a sollicité et obtenu des soutiens pour le montant de CHF 151'500.-.

La visite de la grotte s'est étoffée et dure maintenant près d'une heure et quart à la satisfaction des visiteurs.

La Morille

L'Expo Gelyella a vu la présence de 2'705 passages. Elle est prolongée pour cette année 2022.

Les expositions d'artistes de la Noctule

On a compté 967 visiteurs en 2020 et 1323 en 2021.

40^e anniversaire les 11 et 12 septembre 2021

Une belle réussite pour l'AMNN appréciée de toutes et tous sous le thème de « L'eau d'ici, c'est la Vie ».

Myriam, co-présidente de la fête a chapeauté cette manifestation d'envergure. Elle a accepté de participer en tant que co-présidente à cette occasion.

Animations pour les classes

9 animations avec un nombre de participants de 180 personnes.

4 classes ont fréquenté nos animations après les vacances d'été.

Nous accueillons les classes neuchâteloises pour un prix de CHF 100.- Les animateurs ou animatrices reçoivent au total CHF 250.-. S'il y a 2 animateurs, ils se partagent la somme (50%-50%). Ainsi l'AMNN finance les écoles neuchâteloises de CHF 150.- par classe. Les classes des autres cantons paient CHF 250.- l'animation.

Travaux entrepris par le SBAT

Fonds, tablettes de fenêtres, centrale de feu, remplacement de détecteurs, mise aux normes des installations électriques.

3. Rapport du chef de service des bâtiments de l'Etat

M. Rod est excusé. Les contacts avec le SBAT sont bons.

4. Comptes et bilan 2021

Pierre-Yves Bernasconi présente les comptes

a) Association de la Maison de la Nature

Le nombre de membres a augmenté, 105 nouvelles admissions.

247 membres individuels et 10 membres collectifs. Il y a une augmentation des dons.

Total des produits :	CHF 66'226,75 (le double de l'an passé)
Total des charges :	CHF 34'895,95
Bénéfice pour 2021 :	CHF 31'330,80
Total de l'actif :	CHF 132'873,31
Total des passifs :	CHF 132'873,31
Fortune de l'AMNN :	CHF 113'134,06

La cotisation pour les membres est de CHF 30.-.

Il est considéré que la situation financière de l'Association est saine grâce au travail réalisé par les bénévoles.

b) Maison Rousseau, hébergement

Véronique et Steve Gobert ont repris en 2021 les activités. Le chiffre d'affaires a été de CHF 54'878.90. Achat d'un nouveau four.

Nombres de nuitées : 2238

2021 : 1^{er} janvier au 30 avril, pas de location sauf des organisateurs de la Course d'orientation.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Marilou Martin et Daniel Henry ont vérifié les comptes. Le compte pertes et profits ainsi que le bilan arrêté au 31 décembre sont conformes. Ils recommandent à l'assemblée de les approuver et de donner décharge au comité.

6. Discussion et décharge au comité pour sa gestion

Pas d'opposition. Le rapport du président, les comptes et le rapport des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements.

7. Nomination au comité

Vincent Moine a démissionné, il nous promet de revenir quand il aura plus de disponibilités. Les autres membres du comité acceptent de poursuivre dans leur fonction, ce sont : André Allisson, Pascal Arrigo, Pierre-Yves Bernasconi, Eliane Caillet, Philippe Carrard, François-Xavier Chauvière, Frédéric Cuche, Myriam Favre, Fulvio Faralli, Véronique Gobert, Jacques-André Guillaume-Gentil, Eva Inderwildi, Samuel Manceau, Catherine Tharin, Alain Tschanz, Jean-Bernard Vermot, Alain Widmer. L'assemblée valide la liste des membres du comité.

8. Nomination du-de la président-e pour 3 ans

Une nouvelle personne est recherchée.

A défaut, Frédéric Cuche est nommé avec applaudissement pour les trois prochaines années.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

Daniel Henry et Marylou Martin.

10. Nomination d'un-e suppléant-e vérificateur des comptes

Anne-Lise Greber.

11. Activités en cours

Frédéric Cuche et Jean-Bernard Vermot ont finalisé la brochure « Gelyella » que Pascal Moeschler avait initiée. C'est un conte qui s'adresse aux jeunes de 8 à 12 ans.

Vu son succès « EXPO GELYELLA » sera prolongée en 2022 et la brochure aura donc toute son importance pour sa promotion.

Un kamishibai a été créé. Ces documents mettent en valeur l'exposition.

La recherche de gelyella prévue dans le projet sera réalisée encore cette année. Il s'agira de filtrer les eaux de captage de Combe-Garot.

Préparation de l'exposition « Faune qui peut »

André Allisson Jean-Bernard Vermot, François-Xavier Chauvière et Frédéric Cuche préparent la nouvelle exposition qui sera présentée à La Morille en 2023.

Fête de l'AMNN

Elle aura lieu le 14 août 2022.

Petit festival-nature, les 22 et 23 septembre

Un petit festival est prévu fin du mois de septembre avec des animations de classe sous la responsabilité de Samuel Manceau aidé par des membres du comité.

12.- Budget

Le budget 2022 étant déjà bien entamé en ce mois de juin puisque toutes les activités ont déjà commencé, c'est le budget 2023 qui est présenté à l'assemblée. On prévoit des recettes pour CHF 35'400.- et des charges pour CHF 38'200.- donc un léger déficit de CHF 2'800.-

L'AMNN contribuera pour une somme de CHF 15'000.- à la réalisation de l'exposition « Faune qui peut », en plus des heures de bénévolat

13.- Divers

Aucun.

La soirée se termine par une agape préparée par Véronique et Steve Gobert. Ils sont vivement remerciés par l'assemblée.

La rédactrice du procès-verbal :

Eliane Caillet



Le président :

Frédéric Cuche

